

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit avril deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02/04/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2010 – 049 : ADHESION A L'ADAC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2010 – 043 approuvant le budget primitif 2010 de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat a régulièrement travaillé avec l'ADAC ces dernières années et sera amenée, dans l'avenir, à élaborer de nombreux projets.

Monsieur le Président précise que si l'intercommunalité adhère à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités, elle pourra bénéficier de l'assistance technique, administrative et juridique de cette association dans le cadre de l'élaboration de ses projets.

Monsieur le Président expose que l'adhésion à l'ADAC nécessite le versement d'une participation dont le mode de calcul est similaire à celui réalisé pour les communes du groupement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Décide d'adhérer, pour l'année 2010, à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 avril 2010

Certifié exécutoire

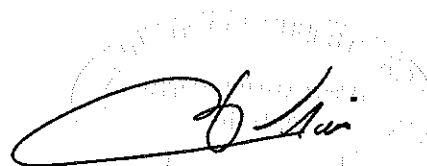
Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 02/04/2010

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Adhésion à l'ADAC

Date de transmission de l'acte : 12/04/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 12/04/2010

Numéro de l'acte : 2010-049 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100409-2010-049-DE

Date de décision : 09/04/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Amenagement du territoire